**Ouverture d’un portail européen de promotion des MOOC**

**le 25 avril 2013**

Les MOOC, « cours en ligne ouverts et massifs », sont une forme d’enseignement en ligne portée en 2012 par des établissements prestigieux américains (universités de Stanford, Berkeley, Harvard, MIT…). Ces cours entièrement en ligne, dans lesquels des étudiants du monde entier interagissent (jusqu’à 150 000 inscrits à un cours), sont pour l’instant en accès ouvert et gratuits, sauf en ce qui concerne une éventuelle certification.

Quel que soit leur avenir, les MOOC incitent à réfléchir sur les différents types de dispositifs en ligne. Ils sont représentatifs des fortes évolutions éducatives en cours, notamment en ce qui concerne le traitement des contraintes d’éloignement, le rôle du travail ou de l’évaluation entre pairs, le modèle « accès libre aux contenus, payant aux services », l’internationalisation de la formation.

De nombreux projets de MOOC sont actuellement en préparation dans les écoles et les universités françaises. Le Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche entend globalement soutenir et amplifier l’offre de formation numérique française, en développant notamment le dispositif France Université Numérique, qui sera précisé dans les prochains mois.

Au niveau européen, la volonté existe de prendre une place dans ce mouvement mondial, appuyée sur des valeurs, des expériences et des caractéristiques européennes. Un premier mouvement, impulsé notamment par les OpenU européennes, dans le cadre de l’EADTU (European Association of Distance Teaching Universities), avec l’appui de la Commission européenne, conduit à l’ouverture d’un portail d’information commun sur les MOOC proposés par les différents pays. L’enseignement supérieur de chacun des pays trouvera ainsi un champ d’influence augmenté grâce à une promotion plus large et plus visible de l’offre de MOOC, dans le contexte de la construction de l’espace de Bologne.

Les établissements français sont partie prenante de cette initiative.

En attendant le lancement du dispositif France Université Numérique, c’est le MESR qui est provisoirement le contact pour publier les MOOC français sur le portail européen.

Les établissements qui souhaitent promouvoir et rendre visibles les MOOC qu’ils construisent peuvent faire connaitre leur offre sur le portail EADTU, en adressant un email à france[mooc@education.gouv.fr](mailto:mooc@education.gouv.fr).

.